

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice.

Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

Le nouveau centre pénitentiaire de Valence, dans la Drôme, est composé de deux quartiers maison d'arrêt et d'une maison centrale. Tous ses hébergements répondent aux mêmes exigences de qualité, tant du point de vue de leur luminosité que du confort acoustique.

La présence, au cœur de l'établissement, d'un pôle d'insertion et de prévention de la récidive – comprenant des locaux de préparation à la sortie ainsi que des équipements culturels et sportifs – constitue un outil précieux que la direction du centre pénitentiaire entend mettre à profit.

Dans un dialogue constructif avec les mandataires du contrat de partenariat qui a été signé en 2012, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice a mis à profit toute son expérience en matière de construction carcérale pour que l'ensemble des installations constitue une première étape vers le développement d'une nouvelle politique pénitentiaire souhaitée par la garde des Sceaux, qui sera mise en œuvre dans le cadre des futurs établissements pénitentiaires.



APIJ - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75013 Paris • Tél. 01 53 94 88 00 • www.apij.justice.fr • www.justice.gouv.fr

Centre pénitentiaire de Valence | Drôme



livraison
juin
2015

sommaire



Un établissement moderne

L'établissement de Valence a bénéficié des expériences passées afin d'améliorer la qualité des espaces et la diversité des installations au bénéfice des personnels et des personnes détenues. Un contrôle qualité a été déployé tout au long du chantier pour s'assurer de la bonne exécution des ouvrages.



Rencontre avec l'architecte Bernard Hemery, Groupe Synthèse Architecture

Création d'une place centrale, véritable cœur de l'établissement, végétalisation des espaces et conception de nefs dans les bâtiments d'hébergement sont les principales caractéristiques du centre.



Visite guidée

Au-delà des bâtiments d'hébergement, le centre pénitentiaire de Valence comporte de nombreuses salles d'activité, de formation et de travail, ainsi que des espaces visant à conserver les liens familiaux pour les personnes détenues.



^ L'architecture du centre a été pensée afin de bien s'intégrer dans le paysage.



▲ L'entrée du centre pénitentiaire.

Implanté sur le site du Petit-Rousset, au sud de la capitale de la Drôme, le nouveau centre pénitentiaire de Valence a vocation à remplacer la maison d'arrêt, ouverte en centre-ville il y a 150 ans. Fruit d'un contrat de partenariat signé en 2012, le nouvel établissement comprend non seulement deux quartiers maison d'arrêt pour hommes, mais aussi un quartier maison centrale qui accueillera des personnes détenues venues de toute la France. Modernes, ces installations seront le support de nombreuses activités éducatives, culturelles et sportives.

Un établissement moderne

Si la luminosité des locaux, le verdissement des cours de promenade et la végétalisation des espaces, qui séparent les différents bâtiments à l'intérieur du centre pénitentiaire, constituent les premiers pas vers une réflexion sur l'architecture carcérale pour les établissements à venir, c'est aussi la qualité et la diversité des installations qui contribuent à la modernité des lieux. « Il est évident que des leçons ont été tirées des programmes précédents et des exemples étrangers, considère Hugues Belliard, le nouveau chef d'établissement de Valence. Le résultat est clair : les locaux sont moins angoissants pour les personnels et les personnes détenues grâce à l'apport naturel de lumière et à la réalisation de véritables espaces de vie. »

Quand responsabilisation et individualisation se conjuguent avec réinsertion

Loin de se résumer à un simple « contenant », cette architecture nouvelle génération sera mise, à Valence, au service d'un projet d'établissement à réinsertion active. « L'architecture a évolué en fonction de notre volonté d'affiner nos modalités de prise en charge, argumente Maryline Bruchon, chargée de mission sur le nouveau programme immobilier à la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon. C'est ainsi qu'en complément du quartier d'accueil, nous mettons en place un quartier d'évaluation. » Avec pour ambition de proposer, après un temps d'observation et une analyse des risques et des besoins du public détenu, un suivi personnalisé. « Nous avons prévu l'organisation de la détention en plusieurs pôles, détaille Hugues Belliard. Nous constituerons notamment un

quartier pour les courtes peines préparant à la libération sous contrainte et nous regrouperons dans une même unité de vie les personnes détenues qui connaissent des problématiques de violence.» «Par rapport à ce dernier public, il s'agit de travailler sur le passage à l'acte et de responsabiliser les personnes détenues au regard des violences commises», précise Maryline Bruchon.

Le temps consacré à l'observation des comportements et à la compréhension des profils, dès l'arrivée en détention, doit permettre aux personnels de l'établissement et du service pénitentiaire d'insertion et de probation de construire, dans une démarche partenariale impliquant la préfecture, l'éducation nationale, l'hôpital, des parcours individualisés de détention. Dans un établissement qui compte «40% de locaux d'activité en plus par rapport aux anciens programmes, se réjouit Hugues Belliard, notre objectif est de proposer cinq heures d'activité par jour à chaque personne détenue, afin que toutes sortent le plus possible de leur cellule». Formation et travail en atelier seront ainsi encouragés le matin, activités sportives et culturelles, l'après-midi.

Un contrôle qualité continu

Le nouvel établissement bénéficie de l'expertise acquise ces dernières années par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) sur le plan des infrastructures techniques. Désormais porteuse d'un schéma de contrôle et de qualité, l'APIJ a en effet imposé aux constructeurs du centre pénitentiaire de Valence des tests sur certains équipements. «Nous avons identifié, au fil de nos expériences passées, des points clés sur lesquels nous devons être particulièrement vigilants», explique Guy Garcin, directeur de programme à l'APIJ. De la résistance des résines des bacs de douche à la solidité des barreaux, «c'est toute une série de jalons qui nous ont été présentés, note Olivier Valette, directeur d'exploitation de Spie batignolles. Nous avons donc été très attentifs à ces points critiques, qui ont été contrôlés régulièrement. Au final, au moment des vérifications, nous avons gagné du temps.» «Ces tests spécifiques sur les points clés qui nous tiennent à cœur et ces contrôles ciblés, conclut Guy Garcin, nous permettent de capitaliser sur notre expérience.»

L'expérience acquise par l'APIJ sur les points clés des infrastructures techniques a permis un gain de temps conséquent lors des vérifications.



^ Le poste de surveillant ouvert sur les couloirs de la maison d'arrêt des hommes.

^ Le hall d'entrée donne directement accès aux parloirs.



^ Les puits de lumière et les nefs rendent plus agréable la circulation au sein de la maison d'arrêt, pour les surveillants et les personnes détenues.



^ Le mess du personnel, situé à l'extérieur de l'enceinte.

^ La cour centrale sur laquelle s'ouvrent les principaux lieux de vie : gymnase, salle de spectacle et salle de préparation à la sortie.

Rencontre avec l'architecte Bernard Hemery, Groupe Synthèse Architecture

Quels éléments architecturaux caractérisent les centres pénitentiaires de Beauvais, Valence et Riom ?

La création d'une place centrale, que nous avons développée avec Sylvie Simon, architecte et chef du projet, autour de laquelle s'organise la vie carcérale, de même que la végétalisation des espaces à l'intérieur de l'enceinte ou encore la création de nefs dans les quartiers d'hébergement constituent les principales spécificités de ces nouveaux établissements pénitentiaires.

La place centrale, notamment, est un élément très important qui a déterminé le plan-masse, car nous avons voulu que les principaux lieux de vie –le gymnase, la salle de spectacle et les salles de préparation à la sortie– s'ouvrent sur cette place.

Nous l'avons conçue comme une place de village : ses limites sont matérialisées par une colonnade, et les bâtiments qui la bordent viennent se positionner en arrondi.

Enfin, les dispositifs de sûreté y sont moins visibles, les concertinas ne se voient pas depuis la place. Au contraire, le regard est attiré par les espaces verts qui se déploient derrière les grilles et, au fond, par les façades des quartiers d'hébergement.

Cette place est reliée à la porte d'entrée principale par un mail que nous avons couvert d'une verrière et qui dessert les parloirs et les différents services de l'établissement.

Une attention particulière a été portée à la mise en scène de la porte d'entrée afin de créer du lien entre le centre pénitentiaire et la ville.

Quelle attention avez-vous portée à l'insertion de chaque établissement dans son environnement ?

Nous avons imaginé une mise en scène des bâtiments hors enceinte – l'accueil des familles et le mess – qui tienne compte de la spécificité de chacun des sites.

À Valence, le centre pénitentiaire étant implanté en limite de la zone industrielle, dans un secteur très construit, nous avons composé une place d'entrée très organisée et bien structurée. Celle-ci est accessible depuis la rue Joseph-Astier par une allée bordée d'oliviers et de lavande. Nous avons aussi été attentifs à la qualité de vie des personnels, en offrant l'accès, depuis le mess, à deux terrasses qui bénéficient d'une vue très dégagée sur le Vercors.

Pour Valence, vous avez beaucoup travaillé la mise en scène de la porte d'entrée. Avec quelles intentions ?

La relation entre l'espace carcéral et la ville se résume habituellement à une petite porte d'entrée pour les piétons et à un grand portail pour les fourgons et les camions. Ici, nous avons cherché à retrouver le caractère régalien de cette façade afin de renouer avec la conception des portes d'entrée qui prévalait au XIX^e siècle. Nous avons pour cela profité de la présence des bâtiments administratifs, dans le mur d'enceinte, qui lui confère une échelle importante. Et qui, en outre, permet de créer un lien entre le centre pénitentiaire et la ville. La façade de la prison ne se résume pas à un mur. Nous avons aussi joué sur les matériaux – avec l'utilisation de plaques minérales – pour créer cette grande « porte » qui requalifie la façade en lui donnant autorité et solennité.

Comment avez-vous surmonté la contrainte liée à la présence d'une maison centrale au sein du centre pénitentiaire ?

Cette contrainte a pesé sur l'organisation de l'espace : nous avons placé la maison centrale, avec son mur d'enceinte spécifique, dans l'un des angles de l'établissement, comme un « écart urbain », pour renforcer son contrôle par un mirador dédié. Puis, nous l'avons reliée par un circuit spécifique à l'abri des regards aux unités de vie familiale, à la salle culturelle ou encore à la salle de spectacle, qui se trouvent dans le centre pénitentiaire. Hormis ce lien très contrôlé, il s'agit d'un établissement dans l'établissement : la maison centrale dispose, par exemple, de ses parloirs et de son propre terrain de sport.

^ Le bâtiment d'accueil des familles, situé hors de l'enceinte avec une aire de jeux pour les enfants.



^ Située à l'extrémité est du mur d'enceinte, la porte d'entrée principale est surmontée du bâtiment de l'administration.



^^ Les unités de vie familiale permettent aux personnes détenues et à leur famille de partager du temps.

Visite guidée

Depuis les terrasses du mess, situé hors enceinte, les personnels ont vue sur le massif du Vercors, qui veille sur la Provence. Leur bâtiment fait également face à celui dédié à l'accueil des familles. À quelques mètres, la porte d'entrée principale impose sa hauteur et ses volumes : située à l'extrémité est du mur d'enceinte, elle est surmontée du bâtiment de l'administration inséré dans le mur.

Le maintien des liens familiaux

Tandis que les véhicules pénètrent dans l'enceinte par le grand porche, avocats, personnels et familles empruntent, quant à eux, la petite porte vert amande, sur la droite. Une fois franchis les contrôles d'identité et la zone neutre –ceinture de sécurité invisible qui double le mur d'enceinte, à l'intérieur–, les piétons accèdent à la cour d'honneur. Végétalisée, elle ouvre sur une première série d'espaces importants à la vie de l'établissement. Notamment, les parloirs et les unités de vie familiale : « Il faut absolument veiller à ce que les familles soient accueillies dans de bonnes conditions pour rencontrer leur proche, insiste Hugues Belliard, le chef de l'établissement. Qu'il s'agisse d'une simple visite, de l'accès aux parloirs familiaux ou aux unités de vie familiale (UVF). »

Une répartition optimale des espaces

Au bout de la cour d'honneur, le poste central d'information est un point stratégique : tous les dispositifs de sécurité y sont centralisés et les équipes de veille y assurent une surveillance vigilante, 24 heures sur 24. Depuis leur poste de travail, ils ont une vue sur le mail qui dessert le quartier d'accueil et d'évaluation, les quartiers d'isolement et de discipline ou encore l'unité sanitaire. À l'autre extrémité de cette rue intérieure, éclairée par une verrière, le poste de contrôle et de circulation donne sur la place centrale. En forme d'éventail, elle s'ouvre sur le gymnase, la salle de spectacle et la salle de culte, d'une part; les pôles de préparation à la sortie et d'enseignement, d'autre part. C'est aussi depuis ce centre névralgique que l'on rejoint, par des chemins bordés de grillage et de concertinas, la maison centrale, les deux quartiers maison d'arrêt et leur terrain de foot respectif.

Les atouts des nefs

Les nefs –ces vides qui relient deux à deux les coursives des 1^{er} et 2^e étages, et des 3^e et 4^e étages – garantissent «une plus grande proximité entre les agents, souligne Maryline Bruchon, chargée de mission sur le nouveau programme immobilier à la DISP de Lyon. Elles vont permettre une nouvelle organisation du travail par binôme entre les surveillants des étages en covisibilité.»

Vecteurs de lumière naturelle, elles apportent aussi un confort aux surveillants et aux personnes détenues. L'attention portée sur la lumière se retrouve également dans les cellules, avec des fenêtres plus grandes. «La possibilité que nous avons eue de visualiser, à Arras, une cellule témoin nous a notamment permis de tester ce facteur lumière, précise Guy Garcin. Nous avons aussi pu vérifier le bon agencement de la fenêtre et du mobilier.» D'une surface de 8,5 m², les cellules, réparties dans les quatre étages de chacun des deux quartiers maison d'arrêt, comprennent un coin sanitaire avec douche et WC, et disposent de portes à double action qui s'ouvrent sur l'intérieur de la pièce, mais qui peuvent également être actionnées en sens inverse en cas de besoin.

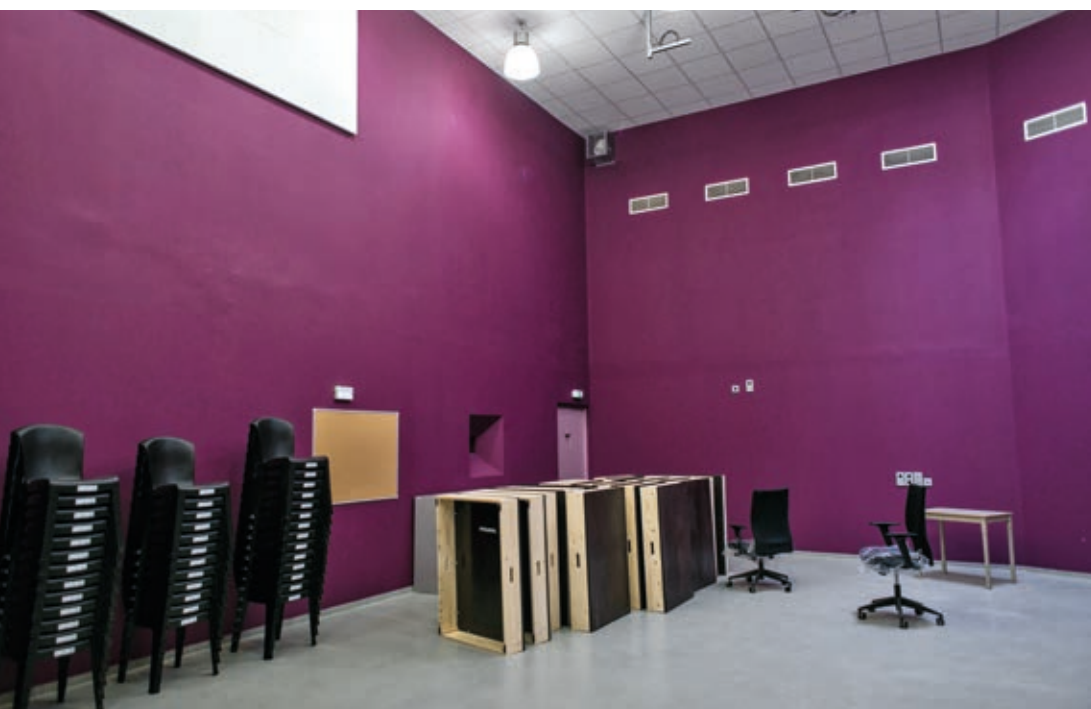
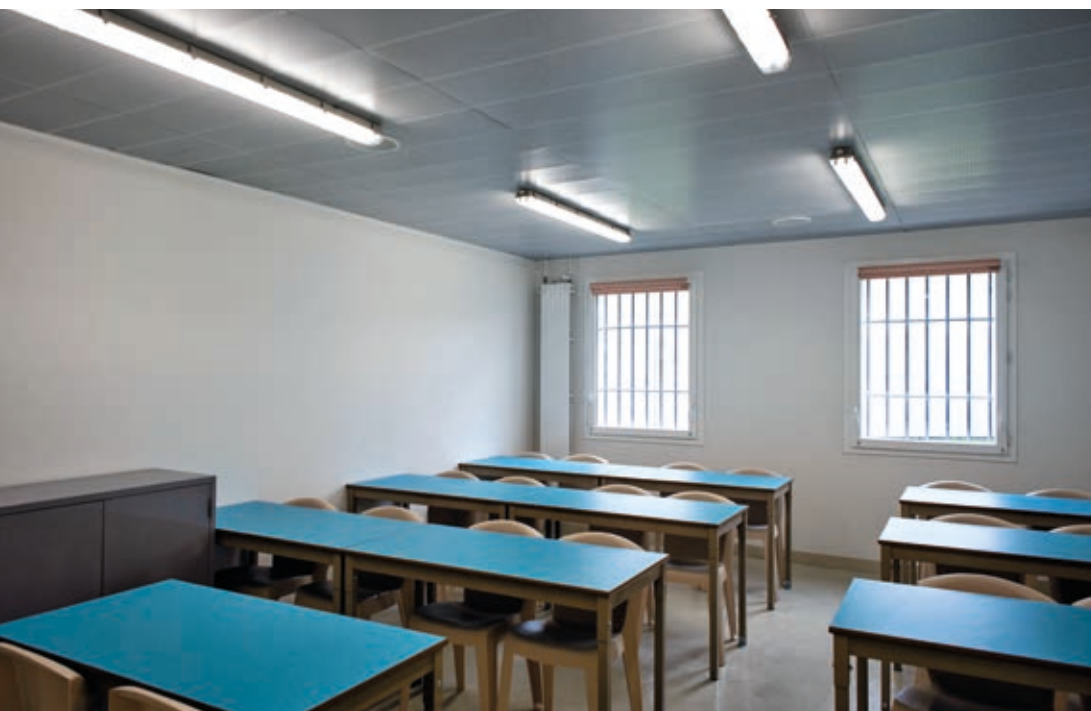
La maison centrale

Située dans l'enceinte du centre pénitentiaire, la maison centrale est entourée d'un mur de 6 m de haut; elle est par ailleurs placée sous un des trois miradors qui complètent le dispositif de sécurité de l'établissement. Deux entrées distinctes desservent les deux ailes de 60 places de la maison centrale. Dans chacune d'elles, un atrium distribue les accès aux salles d'activité et aux trois étages de cellules, tous les trois reliés par une même nef. Orientées au sud, les fenêtres des cellules (10,5 m²) ne donnent pas sur les maisons d'arrêt, mais sur les cours de promenade de la maison centrale. Comme dans tout le centre, celles-ci sont végétalisées et comportent un terrain de pétanque, des tables de ping-pong et des poteaux de basket. Pour se déplacer, les personnes détenues en maison centrale empruntent des circulations qui leur sont réservées, notamment des passerelles qui enjambent le mail. «La gestion des flux et des mouvements est délicate dans un établissement comme celui-ci, rappelle Hugues Belliard. Il faut respecter l'étanchéité entre les bâtiments de la maison centrale et ceux des maisons d'arrêt, y compris lors des déplacements vers les équipements communs, tels que le gymnase, les parloirs familiaux ou les UVF.»

Vecteurs de lumière naturelle, les nefs apportent du confort aux surveillants, en garantissant plus de visibilité, et aux personnes détenues, dont les cellules bénéficient de fenêtres plus grandes.



^ Chacune des deux ailes dispose d'un atrium distribuant les accès aux salles d'activité et aux cellules; des passerelles sont dédiées à la circulation des personnes détenues.

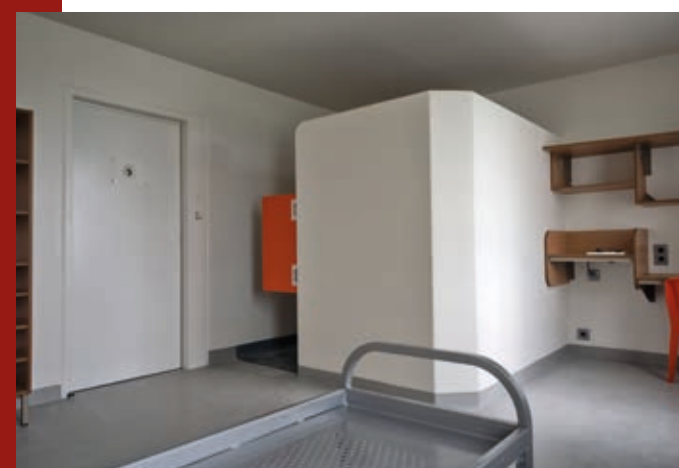


^^ Le centre comporte de nombreuses salles d'activité, de formation et de travail. En haut, une salle de formation ; en bas, la salle de spectacle.

Formation et travail au cœur du projet

Si le travail proposé aux personnes détenues en maison centrale est géré par le Service de l'emploi pénitentiaire - Régie industrielle des établissements pénitentiaires (SEP-RIEP), c'est la société Gepsa qui est chargée pendant neuf ans, dans le cadre du contrat de partenariat signé en 2012, de prendre en charge –en plus de l'hôtellerie, de la restauration, du transport ou de l'accueil des familles– la formation et le travail des personnes détenues de la maison d'arrêt, permettant ainsi à l'administration pénitentiaire de se centrer sur ses missions régaliennes.

«Nous allons les accueillir et réaliser avec elles des bilans de compétences afin de connaître leur parcours, annonce Christelle Roux, directrice générale de Gepsa. Nous leur proposerons alors, soit une formation pré-qualifiante ou qualifiante, soit un travail.» Celui-ci peut être lié à l'entretien de l'établissement, à la restauration, ou être effectué dans les ateliers pénitentiaires. «Nous prévoyons un aménagement flexible des ateliers afin qu'ils puissent être adaptés à des activités variées», poursuit Christelle Roux. Également au programme, des formations à l'entretien des espaces verts, afin de valoriser leur présence. Quel que soit le domaine, «la mission de formation est très importante, conclut la directrice de Gepsa, car elle permet à la personne détenue d'avoir un projet pouvant s'inscrire dans la durée de sa détention.» Et de mieux préparer la sortie.



^ Une cellule adaptée aux personnes à mobilité réduite.



^ Une cellule témoin permettant au personnel pénitentiaire de se former.

^ La salle de crise.



^ Circulation du quartier maison d'arrêt.

24



^ Une cellule simple.

25



^ La salle de sport.

^ Les couloirs de l'unité sanitaire.



^ Vue générale du centre pénitentiaire.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination

Marion Moraes, mission communication

Remerciements à

Valérie Cormont, chef du service communication
de la Direction de l'administration pénitentiaire

Maryline Bruchon, chargée de mission sur le nouveau
programme immobilier à la Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Lyon

Hugues Belliard, directeur de l'établissement de Valence

Les personnels du bureau de l'immobilier, SD3

Bernard Hemery, architecte, Groupe Synthèse Architecture

Christelle Roux, directrice générale de Gespa

Olivier Valette, directeur d'exploitation de Spie batignolles

Ont participé au sein de l'APIJ

Aurélien Defigier

Guy Garcin

Delphine Galinier

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Pascal Aimar/Tendance Floue

Impression Point 44



Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Personne publique

- > Ministère de la Justice
- > Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Mandataire de la personne publique

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Assistant technique de l'APIJ

- > Voxoa

Titulaire du contrat de partenariat

- > Hélios A

Concepteur-constructeur et maître d'œuvre

- > Spie batignolles, associé à :
 - Architecte : Synthèse Architecture
 - Bureau d'études techniques : Betom ingénierie

Exploitant

- > Gepsa

Les chiffres clés

Le chantier

- > Budget de **73,7** millions d'euros TTC
- > Durée du chantier : **24** mois
- > Personnes employées : jusqu'à **330** personnes, tous corps de métiers confondus, en période de pointe. Ce chantier a par ailleurs permis de réserver près de **50 000** heures de travail à des publics en insertion
- > Surface du centre pénitentiaire : **33 000 m²** SHON
- > Superficie du terrain : **17,5** hectares

Le calendrier

- > 21 décembre 2012 : signature d'un contrat de partenariat avec la société de projet Helios A dont Spie batignolles et Gepsa sont les actionnaires aux cotés de Barclays infrastructure funds et Fidepp. Ce contrat prévoit le financement, la conception et la construction du centre pénitentiaire, ainsi que l'entretien et la maintenance pour une durée de 25 ans, et les services à la personne pour une durée de 9 ans
- > Mai 2013 : démarrage des travaux
- > 21 juin 2015 : remise des clés à l'administration pénitentiaire
- > Novembre-décembre 2015 : arrivée des premières personnes détenues, transférées depuis la maison d'arrêt de Valence
- > 2016 : ouverture complète du quartier maison centrale

Le centre pénitentiaire : 464 places

- > **2** quartiers maison d'arrêt pour hommes (164 places chacun)
- > **1** quartier maison centrale (120 places)
- > **1** quartier d'accueil et d'évaluation (16 places)
- > **1** quartier de semi-liberté (30 places)
- > **1** unité sanitaire
- > **3** unités de vie familiale

Les personnels

309 personnels pénitentiaires seront présents à terme sur le site

